



FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE

UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS

Motion au conseil d'administration du CNOUS du 28 novembre 2019

Des moyens pour les CROUS !

Nous souhaitons tout d'abord avoir une pensée pour Anas qui lutte pour la vie après avoir tenté d'y mettre fin par désespoir, nous lui exprimons tout notre soutien ainsi qu'à ses proches. Nous avons également un message de soutien à nos collègues des CROUS qui sont pris pour cible à tort et qui traversent un moment difficile.

Les représentants CGT souhaitent porter à la connaissance des membres du conseil d'administration du CNOUS les points suivants :

- **Plafond et répartition des emplois pour le réseau des œuvres.**

Le plafond des emplois national est actuellement de 12 722 ETP, il est largement insuffisant au vu des besoins actuels et à venir. En effet, les CROUS connaissent un accroissement de leurs activités et de leur développement dû en grande partie à l'accroissement de la démographie étudiante (+65 000 étudiants en 2018).

Cette situation de blocage oblige le CNOUS à « déshabiller » un CROUS pour en « habiller » un autre à travers un système de vases communicants de supports de postes d'un CROUS à un autre, fragilisant d'une part les « petits » CROUS et d'autre part l'ensemble du réseau des œuvres.

La CGT demande à notre ministère de tutelle **une augmentation significative du plafond d'emplois national** afin de mener à bien notre mission de service public et d'accompagnement du développement de nos activités (restauration, plan 60 000 logements, etc.).

- **La nécessité d'augmenter la subvention pour charges de service public et la dotation en investissement.**

Les subventions de fonctionnement et d'investissement n'ont pas évolué depuis plusieurs années alors même que les CROUS doivent faire face à une explosion de la démographie étudiante (baby-boom de l'an 2000), une précarité grandissante avec un coût de la vie étudiante qui augmente (+2,83% en 2019) et une offre de logement déficitaire.

La CGT demande à notre ministère de tutelle **une augmentation significative des dotations budgétaires de fonctionnement et d'investissement** afin d'améliorer la qualité de service rendue et répondre à la demande croissante.

- **Poursuivre le processus de fonctionnarisation avec la mise en œuvre d'une 3^{ème} session en 2020.**

L'instauration de quotas a limité le nombre de places à 1000 par session, entravant ainsi, la liberté de devenir fonctionnaire alors qu'elle était garantie au plus grand nombre dans le cadre du protocole de fonctionnarisation du 4 mai 2017. Nous demandons la poursuite du processus de fonctionnarisation **avec l'organisation d'une troisième session en 2020**. La réussite du réseau des œuvres passe aussi par la reconnaissance et la professionnalisation de ses personnels.

Le réseau des œuvres a besoin du soutien du conseil d'administration du CNOUS pour faire face aux défis qui nous attendent. Nous demandons dans le cadre de cette motion un débat sur les points évoqués suivi d'un vote.